

FCO MARCHANDISES

FCO MAR

Actualisation des connaissances dans le métier du Transport de marchandises



Code CPF
237408

Objectifs

- Permettre au conducteur routier de voyageurs d'actualiser des connaissances et de parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle.

Public Visé

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

Durée

35.00 Heures **5** Jours

Pré Requis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

Parcours pédagogique

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0h30)

BILAN DES CONNAISSANCES (3h30) :

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (11 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (6 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (3 heures)

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764

Les + métier

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

Objectifs pédagogiques

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.
Connaitre les applications réglementaires régissant la profession.
Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
Etre conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules école.
- Documents et supports pédagogiques spécifiques mis à disposition des stagiaires.
- Livret de suivi FCO remis au stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs expérimentés agréés DREAL et/ou moniteurs BEPECASER avec plus de 3 ans d'expériences.

Méthodes et modalités d'évaluation

contrôle continu de la pratique - suivi et évaluation intermédiaire réalisés à la fin de chaque module - Test final d'auto évaluation, correction et synthèse du stage. - Attestation provisoire de réussite permettant d'obtenir la carte de qualification de conducteur (CQC) - certification enregistrée au répertoire spécifique mentionné à l'article L. 6113-6 du code du travail)

Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Inscription sur demande de devis incluant les CGV

Tarifs : Nous consulter

Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage

Parcours possible pour les personnes en situation de handicap – Nous consulter

Suite parcours possible : formations Éco-conduite

Effectif

De 4 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Magali Malvezy
assistante administrative

Tél. : 0559830039
Mail : capl-formation@city-pro.info

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764